



L'ACAREF est un vaste réseau de chercheurs francophones et francophiles né à la suite d'une série de colloques, de séminaires et de journées d'études organisés au Département de français à l'Université du Ghana entre 2015 et 2019 rassemblant chaque année plusieurs nationalités de chercheurs et d'experts autour des questions liées à l'Éducation, à la pédagogie, aux langues et aux humanités. L'ACAREF est une vitrine des chercheurs francophones et se présente comme un creuset de documentations, de promotion de la recherche et de l'expertise francophones. Elle représente un pont entre les chercheurs de tous les horizons et encourage la collaboration entre chercheurs et Experts africains afin de leur donner plus de visibilité au plan international à travers une large diffusion de leurs travaux de recherches. L'ACAREF est également un lieu où plusieurs réseaux de chercheurs ou revues internationales se croisent. Elle représente en Afrique, l'Observatoire Européen du Plurilinguisme (OEP, Paris - France). L'ACAREF collabore avec les revues suivantes:

- Les cahiers du CEDIMES, France
- La collection FLE/FLA, Université de Kenyatta, Kenya
- La collection Plurilinguisme, Paris, France

SEPT- 2023

LES CAHIERS DE L'ACAREF



Revue en Open Access & Indexée dans  
des bases de visibilité internationale



Sous la direction de  
***Koffi Ganyo AGBEFLE***

*Histoire*  
*Science Politique*  
*Géographie*  
*Autres sciences sociales*

**TOME 3**

**VOL. 5 N° 13- SEPT- 2023**

# **LES CAHIERS DE L'ACAREF**

**Vol. 5 N° 13/Septembre 2023**

**ISSN 2790- 0371 (Print)**

**ISSN 2790- 038X (Online)**

**Tome 3 :**

*Histoire- Science Politique- Géographie- Autres sciences  
sociales*

LES CAHIERS DE L'ACAREF

Vol. 5 N° 13/Septembre 2023

TOME 3

**Lien d'indexation**

<https://zenodo.org/record/8386291>

**Indexed in**



Open Access Infrastructure for Research in Europe

DOI

10.5281/zenodo.8386291

*Sous la direction de*  
***Koffi Ganyo AGBEFLE***

LES CAHIERS DE L'ACAREF

Revue dirigée par L'Académie Africaine de Recherches et d'Etudes  
Francophones

Le contenu de *ces articles* ou opinions d'expert *n'engagent* que  
leurs *auteurs*



Toute reproduction interdite  
sans l'autorisation de l'éditeur

Copyright, ACAREF-DELLA/EFUA

## **Conseil restreint de direction scientifique du Numéro**

Christian Tremblay, OEP, Paris France  
Marc Richeveaux, CEDIMES, France  
Akimou Tchagnaou, Université de Zinder, Niger  
Marcel Vahou, Université de Cocody, Côte d'Ivoire  
Yelian Constant AGUESSY, Université Parakou, Bénin  
Norbert AGOINON, Université Parakou, Bénin

*Sous la direction de*  
***Koffi Ganyo AGBEFLE***

### **Equipe technique**

**Marquette et illustration : Koffi AMEWOU**

**Mise en page : A. D. KPATI**

## **Comité scientifique international de l'ACAREF**

- AFELI Kossi Antoine, Université de Lomé, Togo
- AKASI Clément, University of Howard, USA
- BLANCHET Philippe, Université de Rennes 2, France
- DAO Yao, Université de Lyon 2, France
- DEVRIESERE Viviane, Isfec Aquitaine, Bordeaux France
- DOSSOU Paulin Jéсутin, Université Parakou, Bénin
- ELHADJI YAWALE MAMAN, Université de Zinder, Niger
- FAULKNER Morgan, St Francis Xavier University Antigonish, Canada
- KOUDJO Bienvenu, Université d'Abomey Calavi, BENIN
- LAMIAE Slaoui, Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation, Fès, Maroc
- LEMAIRE Eva, Université d'Alberta, Canada
- LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, UFHB, Abidjan, Côte d'Ivoire
- RICHEVEAUX Marc, Institut CEDIMES, France
- SORBA Nicolas, Université de Corse, France
- SOW N'diémé, Université e Ziguinchor, Sénégal
- TCHAGNAOU Akimou, Université de Zinder, Niger
- TCHEHOUALI Destiny, Montréal, Canada
- TREMBLAY Christian, OEP, Paris France
- TUBLU Yves, CELHTO UA Niamey, Niger
- VAHOU, K. Marcel, Université FHB, Cocody, Côte d'Ivoire
- YEBOUA Kouadio D., ENS UFH Côte d'Ivoire
- YENNAH Robert, Legon University, Ghana

## SOMMAIRE

<b>1. LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT TCHADIENNE A L'ÉPREUVE DES EXIGENCES DU DROIT OHADA _ AGUIDE MESSIE _ Tchad</b> .....	<b>12</b>
<b>2. LA DISCORDE ÉLECTORALE EN CÔTE D'IVOIRE : LA MÉDIATISATION DU POLEMIQUE ET DE LA POLEMIQUE DANS LE DISCOURS JOURNALISTIQUE _ Amidou TOURÉ &amp; Assane NIADA _ Côte d'Ivoire</b> .....	<b>28</b>
<b>3. RÉSEAUX MARCHANDS ET ARMES AFRICAINES DANS LA PÉNÉTRATION DU COMMERCE PORTUGAIS AUX XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES _ Amon Guy Serge ATCHIE _ Côte d'Ivoire</b> .....	<b>43</b>
<b>4. MUNICIPAL ELECTION 2020 IN THE CONTEXT OF REFORMS IN BENIN : SEMIO-PRAGMATIC ANALYSIS OF DIGITAL ADVERTISEMENTS _ Clémentine LOKONON _ Benin</b> .....	<b>58</b>
<b>5. « LES MISSIONS CHRETIENNES DE BALE ET DES PERES PALLOTINS ET L'EVANGELISATION PIONNIERE DU PAYS BAMILEKE (1903-1916) » _ Etienne SAHA TCHINDA _ Cameroun</b> .....	<b>75</b>
<b>6. IMPACTS DU PROBLEME FONCIER SUR LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LA COMMUNE DE COVE _ Jean Raphael ADELAKOUN et Al _ Benin</b> .....	<b>91</b>
<b>7. LA VIE DES REFUGIES ET DES DEPLACES INTERNES A ABIDJAN (1990-2011) _ Kouamé Kouassi Jean Bosco ESSE _ Côte d'Ivoire</b> .....	<b>107</b>
<b>8. DEPRESSIONS INTERIEURES ET DEFIS D'UN AMENAGEMENT URBAIN DURABLE DANS LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI AU BENIN _ Makpondéou MAKPONSE _ Benin</b> .....	<b>119</b>
<b>9. LES ACTIVITES COMMERCIALES SUR LES FRONTS D'URBANISATIONS OUEST ET EST D'ANYAMA DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN _ N'Dri Ernest KOUADIO _ Côte d'Ivoire</b> .....	<b>138</b>
<b>10. L'ORGANISATION DE LA COOPERATION ISLAMIQUE ET LE CAMEROUN : UNE COOPERATION GAGNANT-GAGNANT _ Souley MANE _ Cameroun</b> .....	<b>149</b>

<b>11. L'ÉCOLOGIE POLITIQUE ARENDTIENNE FACE AU DÉFI DE RESOCIALISATION À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE</b> _ Tiémélé Ernest ANOH __ <i>Côte d'Ivoire</i> .....	<b>167</b>
<b>12. LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL PHARMACEUTIQUE DE PHYTO-MEDICAMENTS AU BURKINA FASO : PARADOXE D'UN ENGAGEMENT POLITIQUE</b> _ Adèle SAMBARE/YAMEOGO __ <i>Burkina Faso</i> .....	<b>183</b>
<b>13. STRATEGIES D'ADAPTATION DES MENAGES AGRICOLES RURAUX FACE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE DANS LE DEPARTEMENT DU MONO AU BENIN</b> _ Ayélé Odile SOSSOU et Al __ <i>Benin</i> .....	<b>200</b>
<b>14. VOIES DE COMMUNICATION ET SYSTEME DE MOBILITE DANS LA VILLE DE BOUAFLE (CÔTE D'IVOIRE)</b> _ Salifou COULIBALY et Al __ <i>Côte d'Ivoire</i> .....	<b>218</b>
<b>15. ENJEUX ET CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DANS LA BASSE VALLEE DE L'OUEME (SUD-BENIN)</b> _ Dossou Guy MITOKPE et Al __ <i>Benin</i> .....	<b>233</b>
<b>16. BURULI ULCER IN BANKIM, CAMEROON: PERCEPTIONS, AETIOLOGY AND TREATMENT AMONG HEALERS, PATIENTS AND BIOMEDICAL PRACTITIONERS</b> _ Joseph Tohnain KOIN __ <i>Cameroun</i> .....	<b>248</b>
<b>17. ETUDE DES RELATIONS INTERNATIONALES A TRAVERS LE NEOREALISME STRUCTUREL DE KENNETH WALTZ</b> _ Lucien EPIMI GUIA __ <i>Gabon</i> .....	<b>269</b>
<b>18. MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES EN MILIEU PERIURBAIN DE PORT-BOUËT. CAS D'ADJAHUI-COUBE</b> _ Mathilde N'guetta MANOUAN et Al __ <i>Côte d'Ivoire</i> .....	<b>291</b>
<b>19. L'EVOLUTION DES TEMPERATURES DES SURFACES OCEANIQUES (TSO) LATITUDE (30°NORD-30°SUD) LONGITUDE (60° OUEST 20° EST) 1901-2010 ET IMPACT SUR LA VARIABILITE SPATIOTEMPORELLE DES PRECIPITATIONS SUR LE TERRITOIRE CAMEROUNAIS</b> _ Marin Sylvère Marie MENA et Al __ <i>Cameroun</i> .....	<b>301</b>
<b>20. MUNICIPALISATION ACCELEREE ET DISPARITES TERRITORIALES DANS LE DEPARTEMENT DE LA CUVETTE-OUEST (REPUBLIQUE DU CONGO)</b> _ Robert NGOMEKA __ <i>Congo</i> .....	<b>342</b>

<b>21. IMPACTS DES INITIATIVES D'ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT SUR LA VIE DES POPULATIONS DE SAPOUY, UNE PETITE VILLE DU BURKINA FASO</b> _ Abdoul Azise SODORE et Al __ <i>Burkina Faso</i> .....	<b>356</b>
<b>22. LES DETERMINANTS DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE DANS LA REGION DU TONKPI</b> _ Lanzéni YEO & Jean GUEU __ <i>Côte d'Ivoire</i> .....	<b>381</b>
<b>23. LA NORME PHRASEOLOGIQUE OBJET ET CIBLE DU DETOURNEMENT : QUAND MANIPULATION RIME AVEC CONTESTATION</b> _ Hassan CHBANI & Rahma BARBARA __ <i>Maroc</i> .....	<b>394</b>
<b>24. ETIOLOGIE, PREVENTION ET ITINERAIRE THERAPEUTIQUE DES MALADES DU PALUDISME : CAS DE MOSSIKRO DANS LA COMMUNE D'ATTECOUBE</b> _ Kouablé Boris KAMBO et Al __ <i>Côte d'Ivoire</i> .....	<b>408</b>
<b>25. CONSOMMATION ALIMENTAIRE ET PROLIFERATION DES MALADIES VIRALES ET BACTERIENNES DANS LE NORD CAMEROUN : CAS DE LA VILLE DE GUIDER</b> _ Pélagie Mélanie METDI & Gérard Gérard GARAM __ <i>Cameroun</i> .....	<b>432</b>
<b>26. LE STATUT DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE DANS LA PHILOSOPHIE DE ROBERT REDEKER : PLAIDOYER POUR LA METAPHYSIQUE</b> _ Armand Marc BEYENE __ <i>Cameroun</i> .....	<b>447</b>
<b>27. URBANISATION ET DIGLOSSIE AU CŒUR DES VILLES AFRICAINES : CAS DE LIBREVILLE</b> _ Christian MAGANGA __ <i>Gabon</i> .....	<b>461</b>
<b>28. LE RENOUVEAU DANS LA SANCTION DE L'ABUS DE MINORITE EN DROIT OHADA : LE RECOURS AU MANDATAIRE AD HOC</b> _ Mohamed Albachar HAROUNA __ <i>Mali</i> .....	<b>475</b>
<b>29. LAMTO (CÔTE D'IVOIRE) : UNE RÉSERVE NATURELLE EN DANGER DANS LA VUE DE LA POPULATION RIVERAINE</b> _ Ahou Suzanne N'GORAN & N'Guessan Simon ANDON__ <i>Côte d'Ivoire</i> .....	<b>492</b>
<b>30. EAU ET FABRICATION DE CHIKWANGUE CHEZ LES PAYSANNES BOMA DU DISTRICT DE NGO (REPUBLIQUE DU CONGO)</b> _ Omad Laupem MOATILA __ <i>Congo</i> .....	<b>508</b>

<b>31. AUTORITES TRADITIONNELLES ET CONFLITS FONCIERS A NGAOUNDERE DANS L'ADAMAOUA (CAMEROUN) : SAPEURS OU PYROMANES ?</b> _ Jean Francis GABANA & Anne Christelle KAMDOM TOUKAM _ <i>Cameroun</i> .....	<b>526</b>
<b>32. COMMERCIALISATION DU GNÉTIUM AFRICAIN ET LA PÂTE DU MANIAC ROUI AU MARCHÉ THOMAS SANKARA (RÉPUBLIQUE DU CONGO)</b> _ Chelmyh Duplosin LINGUIONO _ <i>Congo</i> .....	<b>540</b>

## Les consignes aux contributeurs

Pour publier avec *LES CAHIERS DE L'ACAREF*, il faut se conformer aux exigences rédactionnelles suivantes :

**Titre**- L'auteur formule un titre clair et concis (entre 12 et 15 mots). Le titre centré, est écrit en gras, taille 12.

**Mention de l'auteur**- Elle sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à gauche. Elle comporte :

Prénom, NOM (en gras, sur la première ligne), Nom de l'institution (en italique, sur la deuxième ligne), e- mail de l'auteur ou du premier auteur (sur la troisième ligne). L'ensemble en taille 10.

**Résumé** - L'auteur propose un résumé en français et en anglais ou en la langue officielle du pays de l'institution d'attache de l'auteur. Ce résumé n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs atteints ou à atteindre. Il présente à grands traits la méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales. **Mots-clés** - Ils accompagnent le résumé. Se limiter à 3 mots minimum et 5 mots maxi. Les mots-clés sont indiqués en français et en anglais.

**NB** : Le résumé est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule. L'ensemble (titre + auteur+ résumé (français et anglais) + mots-clés) doit tenir sur une page.

**Bibliographie** -Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

### Conseils techniques

Mise en page - Marges : haut 2 cm, bas 2 cm, gauche 2 cm, droite 2 cm.

**Style et volume** – **Garamond, taille 12 pour le titre de l'article et pour le reste du texte Garamond taille 11 (sauf pour le résumé, les mots-clés et la bibliographie qui ont la taille 10), interligne 1,5 ; sans espace avant ou après.** Le texte ne doit pas dépasser 12 pages (minimum de 8 pages & maximum de 12pages). Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie ne sont pas numérotés mais sont précédés par deux interlignes. Les autres titres sont numérotés et les paragraphes sont séparés par une seule interligne.

**Titres et articulations du texte** - Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont justifiés ; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple : 1. – 1.1. – 1.1.1. ; 2. – 2.1. – 2.1.1. etc.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

**Notes et citations** - Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Le nom de l'auteur et les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisés à la suite de la citation. Exemple : (Afeli, 2003 :10)

NB : Les notes de bas de page sont à éviter.

**Tableaux, schémas, figures** - Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

NB : Eviter autant que possible les tableaux trop longs

**Présentation des références bibliographiques** : Dans le texte : les références des citations apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et l'année de parution ainsi que les pages. Exemple : (Maurer, 2010 : 15). Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 2, la mention et al. en italique est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c, ...).

A la fin du texte : Pour les périodiques, le nom de l'auteur et son prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule.

Pour les ouvrages, on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition.

Pour les extraits d'ouvrages, le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées.

Pour les papiers non publiés, les thèses etc., on retrouve le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être mis en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'École, et le lieu de soutenance ou de présentation.

Pour les actes de colloques, les références sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CDRÖM à la place du numéro des pages.

Pour les papiers disponibles sur l'Internet, le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

# ENJEUX ET CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DANS LA BASSE VALLEE DE L'OUEME (SUD-BENIN)

**Dossou Guy MITOKPE** <sup>1</sup>

**Guy WOKOU** <sup>1,2</sup>

**Joël HOUNGUE** <sup>1,2</sup>

**Waïdi SEYDOU** <sup>1,2</sup>

**Placide CLEDJO** <sup>1,2</sup>

*<sup>1</sup>Département de Géographie et Aménagement du Territoire  
Université d'Abomey-Calavi, Bénin.*

*<sup>2</sup>Laboratoire Pierre PAGNEY "Climat, Eau, Ecosystèmes et Développement  
(LACEEDE)"*

*waidosy1@yahoo.fr*

*dossoni3002@yahoo.fr*

## Résumé

*Le tourisme est l'une des meilleures opportunités pour le développement. Le Bénin, par sa position géographique et ses ressources naturelles, dispose d'une gamme variée d'atouts touristiques. La présente recherche d'analyser les enjeux et les contraintes au développement touristique dans la Basse vallée de l'Ouémé.*

*Les données utilisées sont relatives aux données démographiques et les informations socio-économiques. Les investigations sur le terrain sont faites à partir de la détermination d'un échantillonnage. Au total, 260 personnes ont été interrogées dans le cadre de la présente recherche. Ces données ont été traitées grâce au logiciel SPSS IBM version 21. L'analyse des résultats a été faite grâce à l'utilisation du modèle SWOT.*

*Les résultats ont montré que les enjeux et les contraintes au développement touristique dans la Basse vallée de l'Ouémé sont les enjeux et les contraintes naturelles tels que les effets des inondations (98 %) et des sécheresses (73 %) sur les activités agricoles, les difficultés liées à l'exercices de l'agroécologie et du tourisme selon 85 % des enquêtés, ainsi que les enjeux et les contraintes socio-économiques tels que le secteur de l'hôtellerie et du transport selon 84 % des enquêtés. De plus, le tourisme se heurte à certains enjeux d'ordre socioculturel. Seulement 6 % des personnes interrogées ont réalisé l'existence de certaines ressources touristiques spécifiques à la Basse Vallée de l'Ouémé contre 94 %.*

**Mots clés :** *Basse vallée de l'Ouémé, enjeux, contraintes et touristiques.*

## Abstract

*Tourism is one of the best opportunities for development. Benin, by its geographical position and its natural resources, has a varied range of tourist assets. This research aims to analyse the challenges and*

*constraints to tourism development in the Lower Ouémé Valley.*

*The data used relates to demographic data and socio-economic information. Field investigations are made from the determination of a sample. A total of 260 people were interviewed for this research. These data were processed using SPSS IBM software version 21. The analysis of the results was made using the SWOT model.*

*The results showed that the challenges and constraints to tourism development in the Lower Ouémé Valley are the challenges and natural constraints such as the effects of floods (98%) and droughts (73%) on agricultural activities, the difficulties linked to the exercise of agroecology and tourism according to 85% of respondents, as well as socio-economic issues and constraints such as the hotel and transport sector according to 84% of respondents. In addition, tourism comes up against certain socio-cultural issues. Only 6% of respondents realized the existence of certain tourist resources specific to the Lower Valley of Ouémé against 94%.*

**Keywords :** *Lower Ouémé Valley, issues, constraints and tourism..*

## **1. Introduction**

L'aménagement touristique consiste à façonner l'espace à des fins récréatives. Il exige une vision prospective guidée par l'évaluation des ressources patrimoniales, naturelles et culturelles et par le contexte socioéconomique du territoire concerné (Fablet, 2011 : 7).

Selon Cizel (2006 : 2), la protection des zones touristiques est une question qui concerne l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire, et en particulier les Conseils Généraux qui ont la compétence de gestion des Espaces Naturels Sensibles. Pour cet auteur, le tourisme est devenu l'activité économique la plus importante du monde et sa plus grande industrie. Une tendance qui va probablement durer. L'industrie du tourisme consomme un espace considérable. Cela risque de s'aggraver au point de détruire progressivement les éléments de base sur lesquels il se fonde. Les politiques d'aménagement du territoire ont pour mission d'intégrer harmonieusement le développement touristique en établissant des limites et en maintenant la qualité de l'environnement (Nasser, 2011 : 112).

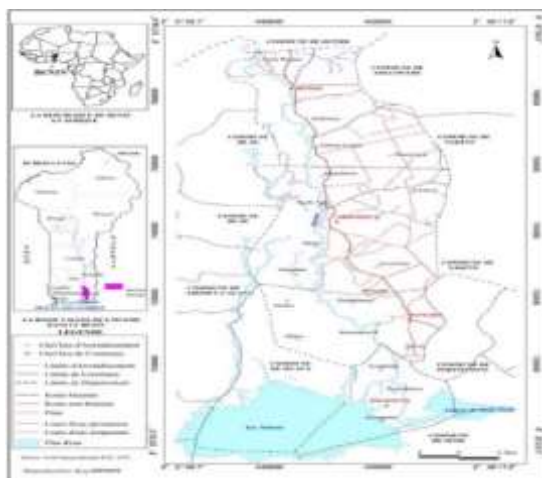
Vlès et al. (2011 : 157) ont montré que l'aménagement touristique est la valorisation des ressources naturelles, humaines, culturelles et économiques d'un territoire à travers une politique de développement touristique, concrétisée en partie, grâce à un plan d'aménagement considérant les différents constituants du marché touristique. Triplet (2017 : 123) a estimé les enjeux comme des personnes, biens, systèmes, ou autres éléments présents dans des zones à risque et qui sont ainsi soumis à des pertes potentielles. Pour cet auteur, les enjeux liés aux zones humides sont l'expression des

problématiques d'un territoire, pouvant être classées en quatre thématiques différentes : la quantité de la ressource en eau, la qualité physico-chimique de l'eau, la biodiversité et les usages.

La basse vallée de l'Ouémé regorge d'énormes potentialités agro-écologiques et touristiques de grande importance connues sur le plan national et même international et pouvant constituer une source de devises pour la population. L'atout majeur de l'agro-écologie et du tourisme dans la basse vallée de l'Ouémé c'est la richesse et la variété de ses attraits naturels, des manifestations culturelles et de la diversité des divinités. Plusieurs localités de la basse vallée de l'Ouémé sont attrayantes de par leurs richesses agro-écologiques et touristiques naturelles et culturelles. Ainsi, une question se pose.

Quels sont les enjeux et les contraintes au développement touristique dans la Basse vallée de l'Ouémé ? Il s'agit dans cette recherche, d'analyser les enjeux et les contraintes au développement touristique dans la Basse vallée de l'Ouémé. La basse vallée de l'Ouémé est sur le continuum du bassin versant de l'Ouémé appelé basse vallée et située dans le département de l'Ouémé, entre 6°25' et 6°57' de latitude nord et entre 2°24' et 2°38' de longitude est. Elle est limitée au nord par le département du Zou, au sud par le Lac Nokoué, à l'est par la commune d'Akpro-Misséré et le Département du Plateau et à l'ouest par celui de l'Atlantique (Figure 1).

**Figure 1 :** Situations géographique et administrative de la basse vallée de l'Ouémé



## 2. Données et méthodes

### 2.1. Nature et source des données utilisées

Les données utilisées dans le cadre de cette recherche sont relatives aux informations socio-économiques et les données démographiques.

### 2.2. Collecte des données

Les méthodes mises en œuvre pour la collecte des informations ont pris en compte la recherche documentaire et les enquêtes de terrain dans la basse vallée de l'Ouémé.

Les investigations sur le terrain sont faites à partir de la détermination d'un échantillonnage. Ainsi, des techniques et outils de collecte ont été utilisés. Les enquêtes sont menées dans les 5 Communes de la basse vallée de l'Ouémé. La détermination de la taille de l'échantillon a été faite suivant la formule de D. Schwartz (1995, p. 94) qui se présente comme suit :  $\beta = Z\alpha^2 \times pq/i^2$  avec :

$\beta$  = taille de l'échantillon ( $\beta$  a été déterminé pour chacune des communes) ;

$Z\alpha$  = 1,96 : écart réduit correspondant à un risque  $\alpha$  de 5 % ;

$i$  = précision désirée égale à 5 % selon la technique de l'INSAE ;

$q$  = 1- p ;

$p$  = la proportion des ménages disposant de biens fonciers dans le secteur de recherche.

Ainsi, 260 personnes ont été interrogées dans le cadre de la présente recherche. Cet échantillon a permis de recueillir les informations socio-anthropologiques. Les différentes données ont été collectées grâce à l'utilisation des outils et techniques appropriés.

Les outils utilisés pour la collecte des données et informations sur le terrain sont : un questionnaire, un guide d'entretien, une grille d'observation, un appareil photographique, un GPS (Global Positionning System). Les techniques qui ont été mises en œuvre sont des observations directes et indirectes, la Méthode d'Investigation Répétée (MIR) et la Méthode Active de Recherche Participative (MARP). Les données collectées ont été traitées à l'aide des logiciels et des techniques appropriés. Le traitement statistique a été réalisé à l'aide du tableur Excel et le logiciel SPSS. Le logiciel Arc View 3.2 a été utilisé pour la réalisation des cartes à partir des données géo référencées.

### 3. Résultats

#### *3.1. Enjeux et contraintes naturelles*

L'environnement et tourisme sont deux concepts étroitement liés. L'un n'existe pas sans l'autre. L'environnement pris dans ces différents aspects offre des ressources touristiques. C'est une composante centrale dont découlent divers produits touristiques. L'environnement est le siège et le centre d'intérêts d'une multitude de produits touristiques.

Les activités touristiques dans la Basse Vallée de l'Ouémé peuvent induire un déséquilibre écologique de l'écosystème. Ainsi, le tourisme peut être suicidaire à l'environnement s'il n'est pas fondé sur une politique durable et rigoureuse. Une gestion désastreuse de ce secteur induit irrémisiblement : la destruction des ressources aquatiques ; la destruction de la faune, de la flore ; la mauvaise gestion des déchets solides et liquides produits sur les lieux ; la pollution de l'environnement et acoustique ; la mauvaise gestion des infrastructures ; etc.

#### *3.1.1. Effets des inondations sur les activités agricoles*

Les contraintes hydrologiques constituent une menace au développement de l'agrobusiness et du tourisme dans la Basse Vallée de l'Ouémé (photo 1).

**Photo 1:** *Surface cultivable inondée à Kodjizoun\_ à Avagbodji*



**Prise de vue :** *Mitokpè G. mars 2022*

La photo 1 présente une surface agricole inondée dans le village Kodjizoun, arrondissement de Avagbodji, commune des Aguégus. Les

inondations dans le secteur d'étude réduisent les surfaces culturales. Mais aussi, elles handicapent la mobilité des personnes dans le secteur d'étude et l'accès aux ressources touristiques. En présence d'inondation, les touristes constituent une population vulnérable à cause des difficultés de mobilité. Dans le domaine de l'agrobusiness, les inondations constituent une grande menace à l'exercice des activités agricoles. Non seulement que les inondations réduisent les surfaces cultivables, mais aussi elles limitent les rendements agricoles et la disponibilité des consommables alimentaires. La planche 1 présente l'inondation des champs de piment et manioc dans la basse vallée de l'Ouémé.

**Planche 1** : Inondation de la culture de piment à Késsounou (1.1), et de la culture de manioc à Avagbodji (1.2)



*Prise de vues : Mitokpè G. mars 2022*

Les photos (1.1) et (1.2) montrent respectivement un champ de piment inondé à Késsounou et l'inondation de la culture de manioc à Avagbodji. Ce phénomène entrave l'effort des paysans pour honorer règlementairement leurs engagements envers les institutions de micro-finance et n'encourage pas de toutes initiatives de la production agricole (86 %). Ce qui constitue en conséquence une énorme contrainte pour le développement agricole et la sécurité alimentaire dans la basse vallée. Selon 98 % des interrogés, l'inondation des champs empêche le développement des cultures. Outre la production agricole, l'élevage est aussi vulnérable aux inondations (photo 2).

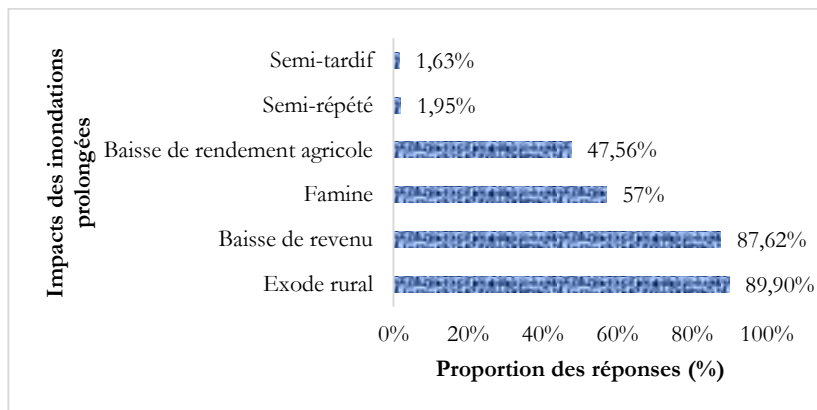
**Photo 2 :** *Impact des inondations sur l'élevage de boeufs dans la BVO*



**Prise de vues :** *Mitokpè, septembre 2020*

La photo 2 montre l'enclo des bœufs envahis d'eau dans la Commune de Aguégus dans la basse vallée de l'Ouémé. Selon 90 % des enquêtés, les éleveurs sont obligés de laisser immobilité les animaux et les nourrit sur place. Selon les travaux de terrain, les inondations causent de sérieux dommages dans le secteur de l'élevage. La figure 2 fait le point de l'impact des inondations selon la population.

**Figure 2 :** *Impacts des inondations prolongées*



**Source :** *Enquête de terrain, septembre 2021*

Quant aux inondations prolongées, elles sont à la base de l'exode rurale selon 89,90 %. Les inondations prolongées créent la baisse de revenu, la famine et la baisse des rendements agricoles selon respectivement 87,62

%, 57 % et 47,56 % des personnes interrogées. Face à cela, une minorité des producteurs font des semi-répétés et des semis tardifs.

### ***3.1.2. Effets des sécheresses sur les activités agricoles***

Dans la basse vallée de l'Ouémé, outre, les pluies, l'augmentation de la température occasionnent la destruction des cultures (photo 3).

**Photo 3 :** Fanage des feuilles du maïs dans la basse vallée de l'Ouémé



***Prise de vue :*** Seidou, octobre 2018

L'observation de la photo 3 montre des feuilles du maïs fané à Dangbo dans la basse vallée de l'Ouémé sous l'effet de la température. Selon 73 % des producteurs interrogés, la chaleur excessive se traduit par l'état de flétrissement dans lequel se trouvent ces plantes de maïs. Ce qui entrainera un mauvais rendement de la production. Ce qui est un facteur important de l'insécurité alimentaire. Selon 94,46 % et 86,32 % des personnes interrogées, la sécheresse entraîne la baisse des revenus et la baisse des rendements agricoles.

## ***3.2. Difficultés liées à l'exercices de l'agroécologie et du tourisme dans la BVO***

### ***3.2.1. Pollution de l'eau et de l'air par les produits agrochimiques***

L'utilisation des engrais chimiques entraîne par ailleurs la pollution massive des sols, de l'eau et de l'atmosphère. Le tableau I présente les espèces aquatiques qui deviennent de plus en plus rares.

**Tableau I** : Espèces halieutiques en voie de disparition dans la BVO

Nom local	Noms scientifiques
Hotoun	<i>Parachiana africana</i>
Agbadja	<i>Citbrorinus latuslatus</i>
Dantiwé	<i>Gymnarchus niloticus</i>
Zokin	<i>Nigrodigitatus niloticus</i>
Gagadou	<i>Hepsetus odoe</i>
Xwa	<i>Hétersotis niloticus</i>
Ato	<i>Hyppopotamyrus baringtoni</i>
Zègbin	<i>Malapterurus electricus</i>
Tchinkin	<i>Chrysiichthys walker</i>
Dansimadou	<i>Hemichromis bimaculatus</i>
Avoun	<i>Heterobranchus longfilis</i>
Gbogué	<i>Labeo coubie</i>

**Source** : Enquêtes de terrain, décembre 2020

L'analyse du tableau I, relève que les espèces halieutiques citées dans le tableau sont en voie de disparition du fait, entre autres, de la pollution des cours d'eau par les produits agrochimiques dans le secteur d'étude. Or ces espèces halieutiques sont beaucoup appréciés par les touristes dans le secteur d'étude selon 83 % des enquêtés.

### **3.2.2. Dégradation et appauvrissement des sols par les pratiques de billonnage et buttage**

La photo 4 présente la colonisation d'un champ par *Imperata cylindrica* dans la basse vallée de l'Ouémé.

**Photo 4** : Présence de *Imperata cylindrica* sur un champ à Dangbo



**Prise de vue** : Mitokpè, septembre 2020

La photo 4 montre un champ couvert par *Imperata cylindrica* signe de l'appauvrissement du sol dans le secteur d'étude. D'après les investigations, 98 % des paysans affirment que cette espèce végétale est le pire des herbes sauvages et à la capacité de repousser peu de jours après son sarclage.

### **3.2.3. Régression de la faune sauvage par le défrichage**

Les pratiques culturales contribuent largement à la diminution des espèces faunistiques en réduisant leurs logis naturels. En effet, la destruction de la végétation du fait du dessouchage et du défrichage par la main entraîne la fuite et perte des espèces fauniques. De plus, selon les témoignages des populations enquêtées (85 %), les gros mammifères et carnivores jadis rencontrés dans la forêt dense qui peuplaient la basse vallée sont quasi disparus. Bien qu'aujourd'hui il soit encore possible de rencontrer quelques gros reptiles, ils deviennent aussi de plus en plus rares. Selon 89 % des enquêtés, les touristes apprécient voir quelques de ces espèces animales dans la basse vallée de l'Ouémé.

## **3.3. Enjeux et contraintes socio-économiques**

### **3.3.1. Secteur hôtelier et associés**

Le secteur de l'hôtellerie, de la restauration mérite une attention particulière. C'est l'un des secteurs qui concentre de lourd investissement en matière de promotion du tourisme. Les services de l'hôtellerie quand ils sont bien fournis, participent à l'attrait et au progrès touristique. Le coût des services hôteliers est fonction de la classe et du confort fournis. Dans la BVO, le prix de la nuitée dans les réceptifs hôteliers à Bénin Hôtel de la Vallée (BEHOVA) à Dangbo varie de 12 000 FCFA pour les chambres ventilées à 17 000 FCFA pour les chambres climatisées. La photo 5 présente une image de Bénin Hôtel de la Vallée (BEHOVA) à Dangbo.

*Photo 5 : Bénin Hôtel de la Vallée (BEHOVA) à Dangbo*



*Prise de vue : Mitokpè G, mars 2022*

L'hôtellerie est un secteur capital du tourisme. A l'exception logement principal service fourni par le secteur de l'hôtellerie, ce dernier participe à la valorisation du l'art culinaire du milieu d'accueil. Le tourisme se présente comme un levier de valorisation, d'accroissement des particularités gastronomiques de la localité d'accueil. C'est un secteur d'activité dont dépend l'afflux touristique. En effet, l'accueil et l'hospitalité à l'endroit des touristes sont des valeurs et ont le potentiel d'influencer la décision des touristes du choix de leur destination.

### ***3.3.2. Secteur du transport***

Une destination touristique caractérisée par un mauvais état des routes n'est pas prisee malgré le potentiel touristique dont elle dispose. A ce titre, le transport est déterminant pour la promotion du tourisme. Dans la Basse Vallée de l'Ouémé, il est essentiellement question du transport terrestre et fluvial mais aussi du transport aérien. En effet, la région n'abrite pas un aéroport. Mais si les questions ne sont pas réunies pour mieux servir les touristes internationaux qui vont atterrir à Cotonou, il s'ensuit que le tourisme dans la Basse Vallée de l'Ouémé recevra un coup. Le transport n'est pas organisé dans la région de la Basse vallée de l'Ouémé. Le taxi-moto, un moyen de transport spécifique au Bénin est mis à contribution du tourisme dans la BVO. Un bon état du transport garantie la destination touristique et participe à la sécurité des touristes.

### ***3.3.3. Autres enjeux économiques du tourisme dans la BVO***

Diverses taxes sont payées par les touristes dans la Basse Vallée de l'Ouémé.

L'accès sur les sites touristiques et certains services touristiques sont subordonnés au paiement des taxes par les visiteurs. Ces taxes servent comme ressources publiques pour la commune d'une part et comme revenus pour les prestataires touristiques d'autre part.

Les enjeux socioéconomiques du tourisme sont nombreux. Le tourisme est une activité créatrice d'emploi dans les localités ou pays qui le développement. C'est un facteur de croissance et de développement des localités. Tout projet de développement du tourisme occasionne une augmentation du nombre des infrastructures marchandes. Les avantages économiques pour la population sont énormes. En effet, les activités économiques développées par la population conséquemment au développement du tourisme génèrent conséquemment des revenus pour

la population. Le tourisme garantit la compétitivité et la croissance de l'économie locale.

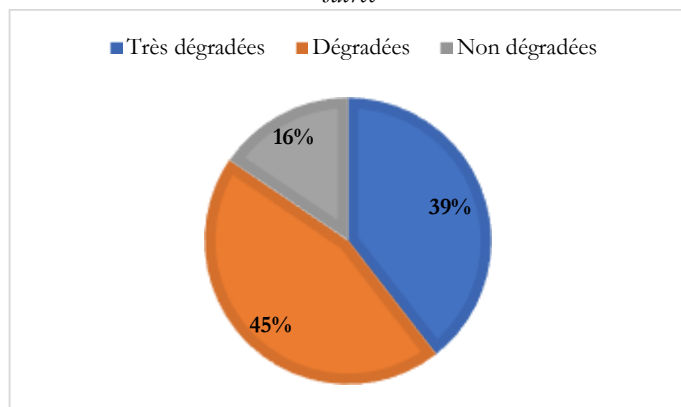
### ***3.3.4. Enjeux et contraintes socioculturels***

Le tourisme dans le secteur d'étude se heurte à certains enjeux d'ordre socioculturel. Seulement 6 % des personnes interrogées ont réalisé l'existence de certaines ressources touristiques spécifiques à la Basse Vallée de l'Ouémé. Pour 94 %, les ressources touristiques dans la région n'ont rien de spécificité. Et pourtant, les travaux de terrain ont révélé l'existence d'une certaine particularité touristique dans la région. En effet, le village Agbosso dans l'arrondissement d'Affamé, commune de Bonou abrite la tombe du Commandant Marius-Paul FAURAX. La même localité abrite le symbolisme des soldats français tués le 19 septembre 1892. Le Commandant FAURAX est un militaire français mort pour la France au Bénin ex Dahomey en 1892, dans un combat contre le Roi Béhanzin. Il s'agit d'une histoire méconnue d'une part la population dans la Basse Vallée de l'Ouémé et d'autre part par l'ensemble de la population.

### ***3.3.5. Déclin du mythe du sacré dans la préservation de la divinité biologique***

Le constat fait état de ce que les forêts sacrées dans la Basse Vallée de l'Ouémé sont en forte dégradation (figure 4).

***Figure 3 : Perception des populations locales sur l'état de dégradation de la forêt sacrée***



***Source : Kombieni (2020)***

L'analyse de la figure montre que selon la perception des populations locales sur l'état de dégradation de la forêt sacrée, pour 45 % des personnes interrogées, les forêts sacrées sont dégradées. Pour 39 %, les forêts sacrées sont très dégradées et pour 16 % des personnes interrogées, les forêts sacrées sont non dégradées. Dans l'ensemble, 84 % des personnes interrogées reconnaissent que les forêts sacrées sont sujets à la dégradation.

#### **4. Discussion**

Les enjeux et les contraintes au développement touristique dans la Basse vallée de l'Ouémé sont les enjeux et les contraintes naturelles, les difficultés liées à l'exercices de l'agroécologie et du tourisme, ainsi que les enjeux et les contraintes socio-économiques. Ce qui confirme les résultats obtenus par ABE (2004 : 58) qui a montré que le potentiel touristique en zone humide est riche et varié. Les villages lacustres de Ganvié et des Aguégus drainent chaque année un important flux de touristes curieux d'observer le mode de vie des populations lacustres. Au plan touristique, les nombreuses forêts sacrées de la vallée offrent d'importantes opportunités pour l'écotourisme.

Kombieni (2020 : 189) informe que la lisière des forêts sacrées de l'arrondissement de Dangbo est sans limite claire à cause des pressions agricoles. En effet, les populations rognent la forêt pour faire leurs champs et cela se constate par la diminution de la superficie de la forêt. Une délimitation claire de la forêt est opportune afin de redéfinir les limites initiales. Ces forêts sacrées constituent la seule ressource en essences forestières dans l'arrondissement et il serait alors plus juste de mettre des barricades en vue d'une protection systématique.

L'aménagement touristique d'un territoire, en l'occurrence d'un espace littoral doit se faire en tenant compte des impératifs de sauvegarde de l'équilibre fragile de cet espace selon les critères de durabilité : supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique, social et culturel pour les populations locales (Verbeek et Mommaas, 2008 : 631).

#### **Conclusion**

Cette recherche a permis d'analyser les enjeux et les contraintes au développement touristique dans la Basse vallée de l'Ouémé. Les données

utilisées dans le cadre de cette recherche sont relatives aux les informations socio-économiques et les données démographiques. Ainsi, les résultats ont montré que l'environnement et tourisme sont deux concepts étroitement liés. En effet, les enjeux et les contraintes au développement touristique dans la Basse vallée de l'Ouémé sont les enjeux et les contraintes naturelles tels que les effets des inondations et des sécheresses sur les activités agricoles, les difficultés liées à l'exercices de l'agroécologie et du tourisme, ainsi que les enjeux et les contraintes socio-économiques tels que le secteur de l'hôtellerie et du transport. Le tourisme se heurte à certains enjeux d'ordre socioculturel dans la Basse Vallée de l'Ouémé.

## Références bibliographiques

**ABE** (2004) : potentialités de développement de l'écotourisme dans la zone Intercommunale d'Eco-Développement : (ZIED) ; Cotonou ; Bénin ; 141 p.

**Cizel Olivier** (2006), Protection et gestion des zones humides - Révision du SDAGE RM&C. Tour du Valat: Pôle Relais Lagunes Méditerranéennes. 7 p.

**Fablet George** (2011), L'ancrage territorial à l'épreuve du fait touristique : une lecture territoriale des trajectoires de développement des stations sous l'angle des dynamiques foncières et immobilières, 1ères Doctoriales du Tourisme de la Chaire « Culture, Tourisme, développement », 19 p.

**Kombieni M'Bouaré Frédéric** (2020), Perceptions des Populations Rurales des Forêts Sacrées dans l'Arrondissement de Dangbo au Benin, Vol. 23 No. 2 November 2020, pp. 182-191

**Nasser Wafaa Nasser** (2011), Développement local, construction territoriale et tourisme : le cas du Liban, thèse de doctorat, Université de Grenoble, 235 p.

**Schwartz Daniel** (1995), Méthode statistique à l'usage des médecins et des biologistes. 4è édition, éditions médicales, Flammarion, Paris, 214 p

**Triplet Patrick** (2017), Dictionnaire encyclopédique de la diversité biologique et de la conservation de la nature, troisième édition, 1056 p.

**Verbeek Desirée et Mommaas Hans** (2008), Transitions to sustainable tourism mobility: The social practices approach, Journal of Sustainable Tourism, 16(6), pp629-644.

**Viès Vincent, Clarimont Sylvie et Hatt Emeline** (2011) : Tourisme durable, ville durable : Une articulation à parfaire. Cahier Espaces, 110, pp154-163.